



Jacques Saintonge

# Louis Loisel

(1ère partie)

L'origine des familles Loisel ou Loisselle constitue l'une des plus grandes curiosités de la généalogie. Elles sont issues de trois ancêtres qui ont porté non seulement le même patronyme, mais aussi le même prénom. Les trois sont arrivés en Nouvelle-France à des époques différentes. Le premier au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le second à la fin du même siècle et le dernier, le plus fantaisiste, s'est offert un changement de nom. Dans son édition de mai 1998 (volume 125, no 5), la Revue Sainte Anne fait connaître un certain René Venet, fils aîné de l'ancêtre du même nom, originaire de La Rochelle. Ce fils épousa, en 1754, Boulanguet. Jean-Louis, leur troisième enfant, fut baptisé à Saint-Laurent de Montréal le 13 mai 1757. Son acte de baptême le dit « fils légitime de Louis Loisel dit Venet ». Ce fut le début d'une longue lignée de Loisel ayant des ramifications dans la région de Châteauguay et de Beauharnois et, plus récemment, en Alberta.

Les deux autres Louis Loisel sont originaires de la Normandie. Le premier est arrivé à Montréal où il épousa, le 13 janvier 1648, la parisienne Marguerite Charlot, fille de François et de Barbe, originaire de Saint-Jean-en-Grève, à Paris. Ce couple est à la tête d'une nombreuse descendance qui s'est vite répandue dans la région de Montréal.

## Louis le militaire

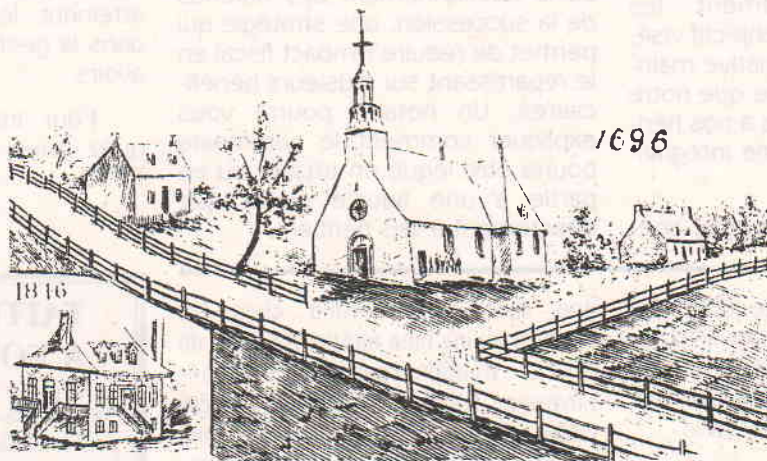
Les Loisel de la région de Québec sont issus, pour la plupart, de l'ancêtre Louis Loisel arrivé de la Nouvelle-France en qualité de soldat préposé à la garde du fort de Québec. Sa première mention est faite sur la liste des malades

de l'Hôtel-Dieu de Québec, où il a séjourné 22 jours en septembre 1693. Il y est dit soldat de la garnison de Québec et âgé de 25 ans.

## Mariage et famille

Au cours de l'après-midi du 11 juin 1696, le notaire Charles le convoque à la résidence de Honoré Martel, son futur beau-père demeu-

rant rue Buade à Québec, pour y écrire les formalités de son contrat de mariage avec sa fille Marie-Madeleine. Il y est précisé que le jeune homme est soldat de la garnison du château Saint-Louis. Signalons que Honoré Martel a été lui-même soldat de la compagnie d'Isaac Berthier arrivée avec le célèbre régiment de Carignan en 1665.



La deuxième église de Charlesbourg au temps de l'ancêtre Louis Loisel. Source : « Charlesbourg, mélanges historiographiques » par Joseph Trudelle. (Québec, 1896)



Le grand-père François Loisselle, fils de François et de Rosalie Henley, photographié avec son accordéon en compagnie d'un violoniste non identifié. C'était au début du siècle dernier.

Le contrat de Rageot indique que Martel et son épouse stipulent pour leur fille Marie-Madeleine présente et consentante. D'autre part, Louis Loisel s'est fait accompagner de quelques amis dont le Sr Chrestien, sergent de la garnison du château, de Pierre Bauvet et du soldat Claude Panetton. Toute la famille Martel est aussi présente, y compris Marguerite Perrault, marraine de la future épouse accompagnée de son père Jacques Perrault. Marie-Madeleine et Louis promettent de s'épouser « en face de notre mère sainte catholique, apostolique et romane le plus tôt que faire se pourra ». Le futur mari dote sa future femme du douaire coutumier de 300 livres, avec préciput égal et réciproque de la somme de 150 livres. Le document est signé par Louis Loisel, Honoré Martel (avec paraphe), Marie-Madeleine Martel, Pierre Bauve, Marie-Charlotte, Marguerite Perrault, Jean-François Buisson et le notaire Rageot.

Le lendemain, 12 juin 1696, Louis et Marie-Madeleine, accompagnés du cortège des invités se présentent à l'église de Québec pour y recevoir le sacrement de mariage célébré par le curé François Dupré. Celui-ci révèle que l'époux est le fils de défunt Jacques Loisel et de Catherine de Loire, de la

paroisse de Bonneville, évêché de Bayeux, en Normandie. Dans l'assistance, on note la présence de Pierre Babin, cuisinier du fort, du soldat Pierre Bailleux et de Jean Damien, officier de monsieur le comte (Frontenac).

Selon le généalogiste René Jetté, la commune de Bonneville mentionnée dans ce mariage serait celle de Bonneville-le-Louvet ou celle de Bonneville-sur-Touques, sises toutes deux au Calvados, dans l'arrondissement de Lisieux. Toutes deux sont d'origine très ancienne. La première a conservé son église du XIII<sup>e</sup> siècle avec chapelle seigneuriale du XVI<sup>e</sup>. La seconde est toujours dominée par les ruines d'un château où séjourna Guillaume le Conquérant au XI<sup>e</sup> siècle, mais ce château aurait été reconstruit à la fin du XII<sup>e</sup>.

Quatre enfants tous baptisés à Québec sont issus du premier mariage de Louis Loisel, lequel ne durera que six ans et demi. Ce sont :

1. *Marie-Madeleine*, née le 3 juin 1697 et mariée à Beauport le 23 octobre 1719 (contrat Étienne Dubreuil, le 20) à Jean-François Delage (Jean et Anne Chalifou). Cette famille résidait à Beauport. (11 enfants)

2. *Marie-Charlotte*, née le 8, baptisée le 9 juillet et inhumée à Québec le 20 novembre 1699. Parrain et marraine: Charles Perthuis et Marie-Anne Roberge, femme de François Guyon.

3. *Charles-Marie*, né le 12 et baptisé le 14 mai 1701. Parrain et marraine: Charles Le Ganel de Merville, capitaine du régiment de la Marine, et Madeleine Roberge, épouse de Charles Perthuis. Destinée inconnue.

4. *Anonyme féminin* inhumée le 11 février 1703. Sa mère était décédée en couches le 2 janvier précédent. Son acte de décès signé par le curé Dupré indique qu'elle était âgée d'environ 30 ans et qu'elle avait reçu les sacrements de pénitence, viatique et extrême-onction.

Entre-temps, Louis Loisel et sa famille se sont installés au Sault-au-Matlot. En effet, un acte du notaire Louis Chambalon daté du 8 avril 1701 nous apprend que Olivier Guillemot lui a consenti un bail à loyer d'une durée de trois ans pour une petite maison construite en partie de colombage et en



**Albert Loiseau, fils de François et d'Eugénie Smith, a épousé Jeanne Gaudreault, à Saint-Sauveur de Québec, le 11 juillet 1927. Quelque 30 ans plus tard, on a regroupé la famille avec les enfants et leurs conjoints. De gauche à droite: Jeanne Gaudreault, Gilles, Paul-Henri, Yolande Dumas, Gilberte Hardy, Claude et Albert.**

partie lattée de madriers ayant 25 pieds de longueur sur 16 de largeur, sise rue du Sault-au-Matlot, joignant d'un côté un emplacement appartenant au bailleur, voisin de la maison de celui-ci, avec fournil et basse matre (sol constitué d'un mélange de vase et d'herbe) pour y mettre son bûcher et y loger ce que bon lui semblera. Le loyer sera de 80 livres par année payables par quarts de 20 livres. Agissant comme témoins Claude Pauperet, marchand de Québec et Roy Gaillard, commandant d'artillerie.

Le 17 août 1702 (contrat Michel), Louis acquiert de Jacques Bergeron, habitant de la seigneurie de Lauzon, une terre et habitation situées dans la seigneurie de Villiers (Villieu). Ce Jacques Bergeron, fils d'André et de Marguerite Demers, était encore célibataire à cette époque. Sa famille ne tardera pas à s'établir à Saint-Nicolas, dans la seigneurie de Villieu. Louis Loisel a-t-il vraiment exploité cette terre? On ne sait.

Deux ans plus tard, le 15 septembre 1704, le notaire Florent de La Cetièrre est appelé à dresser l'inventaire de la première communauté de Louis Loisel avec Marie-Madeleine Martel. À son actif, il mentionne, entre autres, une paillasse, des oreillers, une huche, six vieilles chaises, un poêlon, un coffre, un bureau, un dressoir, etc. Le tout d'une valeur estimée à 90 livres. Par ailleurs, Louis reconnaît quelques dettes envers les marchands Claude Pauperet, Gaillard, Du Roy et Perthuis. Il devra aussi déboursier 10 livres pour l'enterrement de sa défunte épouse. Le total de son passif est estimé à la somme de 56 livres.

### **Autre mariage, nouvelle famille**

Le même 15 septembre 1704, jour mémorable, Louis Loisel a rendez-vous chez Guillaume Dupont, son tuteur, où l'attend le notaire François Genaple qui doit rédiger son contrat de mariage avec Marie-Anne Michel, fille de défunt Olivier Michel dit Le Tardif et de Marie-Madeleine Cochon. Il est indiqué que Marie-Anne est âgée de 19 à 20 ans et qu'elle a été autorisée à prendre époux par son tuteur Olivier Guillemot et sa femme Jeanne Cochon, tante du côté maternel, et par son oncle Jacques Chauvin, maître taillandier. Les témoins sont Henri Hichet, commis au magasin du Roy et Étienne Marandeu, huissier royal. Les futurs époux seront en communauté de biens meubles et conquets immeubles. Le douaire est établi à la somme de 300 livres.

Le mariage religieux est célébré deux jours plus tard par le curé Dupré à l'église de Québec, en présence des sieurs Olivier Guillemot, Jacques Chauvin, Guillaume Dupont et Pierre Augran. Fait à noter, les deux époux ont signé l'acte avec Jacques Chauvin et Guillaume Dupont. Marie-Anne Michel était issue d'une famille jouissant d'une excellente réputation. Elle était née à Cap-Saint-Ignace le 11 juin 1685.

### **Douze enfants naîtront de l'union de Louis et de Marie-Anne.**

1. Le 9 avril 1705, le curé Dupré baptise Jacques, né la veille. Parrain et marraine: Jean Dauphin et Marguerite Durant. Marié à

Québec le 20 janvier 1727 (contrat Noël Duprac, le 12) à Anne Paradis (Jean et Jeanne Paquet). Décédée en 1757, Anne fut la mère de 14 enfants. Cette famille a résidé à Québec. Le 23 août 1725 (contrat Lacetière), Jacques avait été engagé comme apprenti taillandier chez André Corbin.

2. Le 6 juillet 1707, à Sainte-Foy, le curé Charles-Amador Martin baptise *Michel*, né le jour précédent. Parrain et marraine: Mathurin Guillemot et Marguerite Pilote. Marié à Saint-Vincent-de-Paul le 19 octobre 1744, à Isabelle Moneet dit Boismenu (Jean et Madeleine Drapeau). Celle-ci s'est remariée à Jean-Baptiste Ménard en 1748.

3. Le 19 juillet 1708, à Sainte-Foy, le curé Martin baptise *Marie-Louise*, née le même jour. Parrain et marraine: Louis Léonard et Jeanne Petitclair, fille de Pierre. Mariée à Charlesbourg le 8 janvier 1729 à Charles Marchand, maçon (décédé en 1776). Contrat Noël Duprac le 2 (Charles et Geneviève Jeannes). Inhumée à Québec le 12 avril 1776. (11 enfants)

4. Le 20 octobre 1709, à Charlesbourg, le curé Pierre-René Le Boullenger baptise *Louis-Martin*, né la veille. Parrain et marraine: Eustache Dubois et Marie-Anne Brassard. Inhumé à Longue-Pointe de Montréal le 9 mai 1770.

5. Le 3 octobre 1711, à Charlesbourg, le curé Boullenger baptise *Marie-Joseph*, née la veille. Parrain et marraine: Jean-Baptiste Roy et Jeanne Dhéry, femme de Bernard Regnault. L'enfant sera inhumée le 20 octobre suivant. Acte signé Le Boullenger.

6. Le 25 décembre 1712, à Charlesbourg, le curé Boullenger baptise *Marie-Madeleine*, née le même jour. Parrain et marraine: Thomas Blondeau et Marie-Madeleine Regnault. Acte signé Le Boullenger. Louis Loisel y est dit habitant de la Misère (fief Saint-Jacques dit la Misère). Mariée à Charlesbourg le 7 février 1735 (contrat Noël Duprac le 3) à Jean-Baptiste Paquet (Philippe et Jeanne Brosseau). (Un fils). Inventaire Geneste le 20 août 1736.

7. Le 22 avril 1714, à Charlesbourg, est baptisé *François*, né le même jour. Parrain et marraine: François Savard garçon et Marguerite Regnault fille. Acte signé Le Boullenger. Le 25 juillet

1715, François décède et est inhumé le même jour à Québec.

8. Le 10 juin 1717 est baptisée à Québec *Élisabeth-Françoise*, née le jour précédent. Parrain et marraine: Pierre Normandin, marchand et Jeanne Carrier. Acte de Goulvin Calvarin ptre. L'enfant meurt le 24 janvier 1724 et est inhumée à Québec le lendemain. Acte signé Étienne Boullard ptre.

9. Le 13 janvier 1719, *Louis* est baptisé à Québec. Acte signé Charles Plante ptre, né le jour précédent. Parrain et marraine: Louis Normandin dit Sauvage et Marie-Louise Larche. Marié à Québec le 2 février 1750 (ses parents sont alors décédés) à Anne Broux, veuve de Pierre Maigrigri (d'Orange en Nouvelle-Angleterre). Le 3 février 1754 (contrat Boucault), Louis et Anne se font donation mutuelle.

10. Le 4 septembre 1729 est baptisé à Québec *Charles*, né la veille. Parrain et marraine: Charles Normand et Marie-Madeleine Dumont. Acte signé Charles Plante ptre. Premier mariage à Charlesbourg, le 24 octobre 1746 (contrat Geneste, le 16) à Marie-Joseph Pépin (Jean et Marguerite Moreau) (4 enfants); deuxième mariage à Québec, le 16 août 1747 (contrat Lanouiller, le 7), à Marie-Marguerite Bouré (François et Marie-Marguerite Bergevin) (3 enfants).

11. Le 23 décembre 1721, *Marie-Joseph*, baptisée à Québec, née le jour précédent. Parrain et marraine: François Travers et Louise Glinel. Mariée à Québec le 7 octobre 1740 (contrat Noël Duprac, le 9) à Joseph Barbot (Jacques et Marie-Anne Bisson). Marie-Joseph est inhumée à Charlesbourg le 30 octobre 1743. (2 enfants)

12. *Jean-Marie* (acte de baptême perdu). Le 10 octobre 1754, son acte de sépulture lui donne 36 ans. Jean-Marie a été choisi par ses parents pour leur venir en aide durant leur vieillesse. Marié à Charlesbourg le 7 janvier 1743 (contrat Noël Duprac, le 31 décembre 1742) à Marie-Louise Falardeau (Guillaume et Jeanne Renaud). Jean-Marie a été inhumé à Québec le 10 octobre 1754 (5 enfants).

(à suivre)

## Le Coq et l'Âne

L'Âne jouait au grand monarque  
Le Coq s'occupait de la barque...  
Il était expert en « culot »  
Il en avait plus qu'il en faut  
ce qui faisait fort bien l'affaire  
du maître qui tirait derrière.

Un jour, c'était l'après-midi,  
le temps propice, avait-il dit,  
pour mettre la chaloupe à l'eau  
vu que le ciel était au beau.  
Mais la mer était en avance  
et le vent en prédominance.  
D'un coup le bateau chavira  
puis à l'envers se retrouva...  
L'Âne perdit sa forteresse  
et le Coq son air d'allégresse.

Pareils à deux épais niais  
ni le Coq ni l'Âne n'avaient  
la ceinture de sauvetage.  
Ils se lancèrent à la nage...  
Vu que le Coq savait nager  
L'Âne se sentit protégé  
comme c'était toujours le cas  
de compter sur cet oiseau-là.  
Mais le Coq n'avait plus la crête  
qui lui mettait du front en tête.  
L'Âne se trouva sans appui...  
... Obligé de se fier sur lui.

Au lieu de revenir bredouille  
et de passer pour une nouille,  
se souvenant de son latin  
il prit son courage à deux mains.  
L'occasion n'était pas si bête  
de mettre du plomb dans sa tête.

Comme au temps de Jérusalem  
et de l'Enfant de Bethléem  
voyageant sur le dos d'un âne:  
« Cet âne avait du cœur au crâne  
pour transporter Jésus Enfant... »  
pensa-t-il, d'un air tout content !  
Il se hâte d'en faire autant !

Cécile Bouchard

# Louis Loisel

(suite)



## **Établissement à Saint-Gabriel**

Il y a tout lieu de croire que Louis Loisel a demeuré au Sault-au-Matlot avec sa fille Madeleine, issue de Madeleine Martel et qu'il y a résidé avec Marie-Anne Michel, sa seconde épouse et leur fils aîné Jacques, né à Québec en 1705. Les deux enfants suivants, Michel et Marie-Louise, seront baptisés à Sainte-Foy. Louis-Martin, Marie-Joseph, Marie-Madeleine et François ont vu le jour à Charlesbourg, selon leurs actes de baptême. Au baptême de Marie-Madeleine, le curé Le Boullenger écrit que l'ancêtre habite au village Saint-Jacques dit la Misère. Le papier terrier dressé en 1733 situe la terre de Louis entre la terre d'Eustache Moran et celle de Philippe Pasquier. Il y est dit que Louis possède trois arpents de terre de front et une superficie de 24 arpents labourables, comprenant maison, grange et étable, dans la seigneurie de Saint-Gabriel.

La terre qu'il occupe lui a été concédée par les Jésuites par contrat passé devant le notaire Genaple le 4 mars 1709. À la signature dudit contrat étaient présents le Père Vincent Bigot, recteur du collège de la Compagnie de Jésus à Québec et supérieur des missions, ainsi que le Père Pierre Raffeix, procureur des mêmes religieux. La terre et habitation qu'on offre à Louis Loisel est située sur la route Saint-Jacques, seigneurie de Saint-Gabriel. Elle contient trois arpents de front sur vingt de profondeur et est bornée au nord-est par la ligne qui sépare ladite seigneurie dans le fief Saint-Ignace qui appartient aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, et au sorouest par la rivière Saint-Charles. Les concessions voisines sont celles de Philippe Pasquier et de Nicolas Ledoux dit Latreille. Loisel devra payer aux propriétaires la somme de 255 livres, plus les cens et rentes seigneuriales. L'entente sera ratifiée une semaine plus tard au collège des Jésuites en présence de Jean-Baptiste de la Coudraye et de Jean Méchins, huissier royal. Le document porte la



**Les frères Claude, Gilles et Roland Loisselle, fils d'Albert sous la brise estivale.**

signature de Vincent Bigot, Pierre Raffeix, Louis Loisel, La Coudraye et Genaple.

## **Donation à Jean-Marie**

Parvenus à un âge avancé, Louis Loisel et Marie-Anne Michel, considérant que le temps est venu de désigner un fils qui s'occupera d'eux pour le reste de leurs jours, Jean-Marie, qui est encore célibataire, semble le choix le plus approprié. Au cours de l'après-midi du 12 avril 1741, le notaire Pinguet se pointe au domicile de Charles Marchand et de Marie-Louise Loisel à Québec. Louis Loisel, habitant de la seigneurie de Saint-Gabriel, âgé de 70 ans ou environ et son épouse Marie-Anne Michel « lesquels se trouvant dans un âge fort avancé qui ne leur permet plus de travailler pour gagner leur vie et dont les revenus sont insuffisants pour les nourrir et entretenir tant en santé que malades » manifestent leur volonté de donner à Jean-Marie la moitié franche de leurs biens meubles et immeubles. Le donataire sera tenu de rembourser à ses frères et sœurs l'excédent de leur valeur.

Jean-Marie sera aussi tenu de payer à l'avenir les cens et rentes seigneuriales. Il devra aussi loger, coucher, nourrir et entretenir ses parents suivant leur condition, de tout ce qui sera nécessaire tant en santé que malades jusqu'au jour de leur décès, lequel arrivé fera inhumer leurs corps aussi suivant leur condition et de faire dire pour le repos de leurs âmes à chacun d'eux douze basses messes le plus tôt que faire se pourra après leur décès au moyen de quoi lesdits donateurs se seront donnés, etc. Enfin, le donataire sera aussi tenu de faire dresser l'inventaire des biens donnés au reste de la famille dans les quatre mois de l'ordonnance fixée par la Prévôté de Québec. Le texte de la donation est signé par Louis Loisel, Marie-Anne Michel, le témoin Lambert Masse et le notaire Pinguet.

Jean-Marie Loisel met fin à son célibat moins de deux ans plus tard. Le 31 décembre 1742, il fait rédiger son contrat de mariage par le notaire Noël Duprac. Est présente Marie-Jeanne Renaud, veuve de Guillaume Falardeau, demeurant au village Saint-Antoine de la seigneurie de Saint-Gabriel, laquelle stipule pour sa fille Marie-Louise. Parents et amis se sont réunis pour la circonstance dans la maison de ladite veuve. Le 7 janvier 1743, Jean-Marie et Marie-Louise se transportent à Charlesbourg pour la cérémonie nuptiale présidée par le vicaire Morisseaux.

## **Décès de Louis Loisel**

Après le mariage de Jean-Marie, l'ancêtre Louis n'a guère plus qu'une année à vivre. Il est décédé à Charlesbourg le 16 mars 1744 et est inhumé le lendemain. Son acte de sépulture se lit comme suit :

« Le dix-sept mars mil Sept quarante quatre a esté inhumé dans le cimetière de cette paroisse par nous vicaire de Charlesbourg Louis Loizel agé d'environ quatre vingt quatre ans mort d'hier muni seulement du sacrement de l'extrême onction ont esté présents à Son inhumation Charles et Jaque Villeneuve. »

## Signé : Morisseaux vicaire

Le 16 mai 1744, Noël Duprac, notaire des seigneuries de Beauport, de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Gabriel, est appelé à dresser l'inventaire de feu Louis Loisel. En cette circonstance, toute la famille est présente, sauf Charles Marchand, époux de Marie Loisel, et Michel, le frère de celle-ci, qui séjourne alors dans la région de Montréal. Ils sont tous héritiers majeurs ayant droit au partage de tous les biens meubles et immeubles dépendant de la communauté qui avait été entre Louis Loisel et Marie-Anne Michel, son épouse. L'inventaire qui avait été fait le 23 avril 1742 par André Geneste, huissier de la Prévôté de Notre-Dame-des-Anges, prévoyait que la valeur des biens meubles était estimée à la somme de 436 livres, 9 sols et 6 deniers et que le remboursement de la terre, d'un côté à l'autre, valait 100 livres. À cela s'ajoutait la somme de 85 livres telle qu'établie par les estimateurs Pierre Pasquet et André Geneste, le tout formant un total de 621 livres, 9 sols et 6 deniers. Il est aussi indiqué que le donataire Jean-Marie Loisel devra payer aux autres héritiers la somme de 100 livres pour la terre et de 360 livres, 10 sols et 3 deniers pour ce qui leur revient des meubles.

Il y a plus loin une suite du partage de la terre située au village Saint-Jacques, tenant d'un côté à la veuve de Jean-Philippe Pasquet, d'autre côté à la veuve Loisel, par-devant la rivière Saint-Charles et d'autre bout à la profondeur qui a été partagée en huit parties égales, avec l'accord de chacun. Ledit inventaire porte la signature d'André Geneste, Pierre Maillou, huissier, Jacques Loisel et le notaire Duprac.

Nous n'avons pas retracé la date de la sépulture de Marie-Anne Michel. Toutefois, lors du mariage de Charles Loisel et de Marie-Marguerite Bouré, qui eut lieu à Québec le 16 août 1757, il est indiqué que l'époux est le fils « de feu Louis Loisel et de défunte Marie-Anne Michel ».

## Fin d'un brave

Jean-Marie Loisel, celui que ses parents avaient désigné pour prendre soin d'eux et leur assurer une heureuse

vieillesse, n'a pas vécu assez longtemps pour savourer le même destin. Il était encore un jeune homme quand la mort est venue le ravir aux siens. Le vicaire Charles-Ange Collet rédige son acte d'inhumation à Québec en des termes laconiques :

« Le dix octobre mil Sept cent cinquante quatre a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse Jean Loisel, décédé le jour précédent, muni des sacrements agé de trente six ans, étaient présents Guillaume Taphorin, Jean Vallée et plusieurs autres ».

## Signé : Collet, Vic.

Le 17 octobre suivant, vers les dix heures du matin, à la requête de



**Paul-Henri Loielle et Yolande Dumas se sont épousés à Saint-Sauveur de Québec le 18 juin 1956. Ils sont photographiés en compagnie de leurs enfants : Lucie, Pierre et les jumeaux François et Raymond. C'était en 1962.**

Jacques Loisel, maître passager de la petite rivière Saint-Charles, tuteur des enfants mineurs de feu Jean-Marie Loisel et de défunte Marie-Louise Falardeau (décédée le 9 juin 1751) dresse l'inventaire des biens de ce couple parti pour un monde meilleur dans la fleur de l'âge. Cet inventaire a débuté trois jours plus tôt en présence de Jean Falardeau, subrogé tuteur. Le document a été rédigé par le notaire André Geneste et immatriculé par la Prévôté de Québec. Il fait la description des linges et hardes qui ont été estimés par Jacques-Paul Baillargeon, huissier, et qui tient compte des biens de la communauté décrits dans un premier inven-

taire fait le 27 juillet 1752, après le décès de Marie-Louise Falardeau et dans lequel est faite la description des meubles, immeubles, ustensiles, bestiaux et bâtiments.

## Des gens serviables

Le Bailliage de Notre-Dame-des-Anges, rigoureusement transcrit par André Lafontaine, foisonne de renseignements sur cette seigneurie et sur ses habitants. La famille Loisel y occupe une place prédominante par ses nombreuses interventions et les services qu'elle rend à ses coparouissiens.

Le premier procès-verbal que signe Louis Loisel date du 6 février 1716. Pierre Haimard, juge prévôt civil et criminel de ladite seigneurie, autorise la tenue d'une assemblée de parents et amis pour l'élection d'un tuteur et d'un subrogé tuteur qui promettent de s'acquitter fidèlement de leurs tâches. Louis Loisel, qui n'était pas avare de son temps, intervient de nombreuses autres fois à titre d'ami pour remplacer un parent absent. Son fils Jacques accepte lui aussi d'assumer les mêmes responsabilités. Louis fils et Jean-Marie rendront les mêmes services. Le 21 juillet 1731, Louis Loisel père et fils figurent dans un groupe de quatorze habitants du village Saint-Jacques qui font requête auprès du Grand Voyer pour inciter celui-ci à faire ouvrir un chemin où l'on pourra passer sans crainte de voir sa charrette perdre son contenu et sans « estropier » sa voiture. Tous ces exemples et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici proclament d'emblée que les Loisel de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Gabriel étaient fort serviables.

## Bibliographie

Cyprien Tanguay « Dictionnaire généalogique des familles canadiennes » Volumes I et V — Eusèbe Senécal & Fils (1871 et 1888)

René Jetté « Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730 » — Les Presses de l'Université de Montréal (1983)

Michel Langlois « Dictionnaire biographique des ancêtres québécois » Tome 3, La Maison des ancêtres québécois (2000)

## Les Éditions des Missionnaires de la Consolata

DES DOCUMENTS EXCLUSIFS  
UNE OUVERTURE SUR LE MONDE  
LA DÉCOUVERTE DES VALEURS  
D'AUTRES PEUPLES ET CULTURES



### PARÉ, Jean *Mondialisation et mission*

Missionnaire et théologien, Jean Paré, faisant suite à son livre *Défis à la mission du troisième millénaire*, continue ici son exploration du renouveau de la mission. Il nous propose une lecture et une interprétation des phénomènes contemporains de la mondialisation pour les appliquer à la mission. Selon lui, les missionnaires doivent dépasser tout exclusivisme et élargir leurs horizons dans un dialogue permanent avec toutes les personnes en quête de sens et de valeurs.

19,21 \$ (TTC)



### SSETTUUMA, Benedict *Controverse à la porte du ciel*

Ce livre de Benedict Ssettuuma, prêtre ougandais, nous fait réfléchir sur un sujet des plus profonds de l'existence humaine : qu'est-ce que le salut? Comment les humains se sauvent-ils? Sur un ton parfois humoristique et avec maints détails qui nous rendent ses personnages sympathiques et proches de nos vies quotidiennes, l'auteur reprend les principales réponses qui ont été données à ces questions fondamentales par les grandes religions du monde.

13,86 \$ (TTC)



### DUTTO, Giovanni *Lectio Divina*

Comment traduire la Parole de Dieu dans le quotidien de notre vie pour qu'elle le transforme? L'annonce de la Parole de Dieu auprès des nomades de Marsabit, au Kenya, permit au père Giovanni Dutto, missionnaire de la Consolata, d'expérimenter la *Lectio Divina*. Il nous présente ici les étapes fondamentales de cette pratique ancienne toujours actuelle. Il nous fait découvrir comment la lecture de la Parole peut régénérer notre vie, aujourd'hui.

13,86 \$ (TTC)



### Prières avec Joseph Allamano

Ce petit livre contient le texte de la neuvaine officielle à Joseph Allamano. On y trouve également des oraisons et d'autres informations sur le fondateur des IMC et sur sa spiritualité. Cette neuvaine est offerte en continuité des efforts menés par les IMC pour la sanctification du bienheureux Joseph Allamano dans l'Église universelle.

5,35 \$ (TTC)

### Prières missionnaires

Inspiré de la riche tradition des cultures et des grands témoins de l'amour, ce nouveau recueil offre des célébrations de la Parole, des prières et des chants nourrissant notre prière pour les plus démunis et tous ceux qui attendent la Bonne Nouvelle.

13,86 \$ (TTC)

Pour connaître tous nos produits et services, commandez notre catalogue gratuit ou consultez notre site : [www.consolata.qc.ca](http://www.consolata.qc.ca)

### Hall Notre Dame

2505, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec) H3M 1B5  
Téléphone : (514) 334-1910 Télécopieur : (514) 332-1940  
Courriel : [imcmontreal@consolata.qc.ca](mailto:imcmontreal@consolata.qc.ca)  
(TTC) toutes taxes comprises.



**Les frères Loisel, fils d'Albert et de Jeanne Gaudreault photographiés en 1998. De gauche à droite : Gilles, Roland, Paul-Henri et Claude.**

André Lafontaine « Le bailliage de Notre-Dame-des-Anges », tomes I et II, Sherbrooke, (1988 et 1992)

Joseph Trudelle « Charlesbourg » Québec F.N. Faveur, imprimeur (1896)

Liste des greffes de notaires consultés aux Archives nationales de Québec par ordre chronologique.

Charles Rageot, Étienne Dubreuil, Louis Chambalon, Michel Lepailleur, Florent de La Cetière, François Genaple, Noël Duprac, André Geneste, Gilbert Boucault de Godefus, Nicolas des Granges Lanoullier, François Genaple de Bellefonds et Nicolas Pinguet.

\*

### Suite de la page 322

Des spécialistes de la question québécoise sont aussi interrogés dans ce documentaire. Nommons, entre autres, le sociologue Jean-Jacques Simard et l'économiste Gilles Pâquet. Ils aident à faire le point et à mettre de l'ordre dans toute cette aventure énigmatique du Québec. Ils sont souvent pessimistes, nostalgiques, mais aussi capables d'éclairer, grâce à leur lucidité, une démarche sociale et politique. Les thèmes de la dénatalité, du vieillissement de la population, de l'immigration y sont très traités.

Quant à « L'autel du couple », une immense peinture sur satin, elle illustre et dénonce la nouvelle tendance des mentalités. On y montre que le mariage ne réussit pas à promouvoir les relations interpersonnelles et familiales, mais bien au contraire conduit chacun des époux à embrasser et supporter la société de consommation. Cette œuvre critique de la société fut réalisée en 1976. On peut en déduire que l'homme et la femme ainsi

assujettis à la quête du confort matériel oublient peu à peu l'une des valeurs fondamentales de leur union : la naissance de l'enfant. Heureusement, tous ne furent pas happés par ce courant d'idées nouvelles et éloignées des valeurs de base d'une nation.

Cette vaste exposition satisfait ses visiteurs et visiteuses. Pour ma part, j'ai franchi la porte de sortie un peu perplexe, mais convaincue qu'il faudra de plus en plus situer la famille au cœur de nos vies et de nos débats. Elle fait partie des valeurs fondamentales qui furent négligées et l'immigration ne saurait être une véritable panacée au phénomène de dénatalité qui survient dans un pays.

Le Musée de la civilisation est situé au 85 rue Dalhousie, à Québec.

Du 24 juin au 5 septembre, il est ouvert tous les jours. Durant l'année, il est fermé le lundi.

\*